

■ **Kelek S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, fabrication, achat et vente de montres mécaniques à hautes complications, etc. (FOSC du 25.03.2002, p. 10). Conversion de 105 actions de CHF 1'000 jusqu'ici au porteur, en 105 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Réunion de 75 actions de CHF 200, jusqu'ici au porteur, privilégiées quant au droit de vote, en 15 actions de CHF 1'000, désormais nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 120'000, entièrement libéré, divisé en 120 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. La clause statutaire relative à l'apport en nature à la constitution est abrogée. Convo-cations et communications aux actionnaires: par lettre. Nou-veaux statuts du 24.01.2002.
Journal no 739 du 21.03.2002
(00403084 / CH-645.1.007.821-9)